

« TRANSFORMER CETTE CRISE EN OPPORTUNITÉ »

L'année 2020 restera dans l'Histoire celle de la crise sanitaire liée au virus Covid-19. Cette situation exceptionnelle a eu, notamment, pour effet, **à la fois de figer le temps**, du fait de la période de confinement, **et de l'accélérer**, par la mise en œuvre de moyens modernes de communication.

Ce **paradoxe**, source d'anxiété, en particulier chez les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs, a également été un **formidable déclencheur**, tant au niveau de réflexions sur l'organisation du travail et de la gestion des ressources humaines, que sur les capacités à innover et à pouvoir utiliser d'autres outils, générateurs de valeur ajoutée et donc d'espérance.

Le temps est désormais venu d'utiliser les nouveaux instruments pour « mettre en musique les partitions de demain ».

Au cours de cette conférence-débat, M. Benoit BRISSINGER, paysagiste et formateur, aura à cœur **d'échanger et de présenter de réelles possibilités à saisir**, au-delà d'attitudes bénéfiques telles que :

- prendre le temps de prendre du temps,
- apprendre à accepter de changer nos comportements,
- anticiper, s'entraîner et faire rêver,
- gérer les stocks et les comportements humains face à de telles situations inattendues.

Ainsi, grâce à l'utilisation d'innovations, sachons « dompter les nouvelles technologies pour construire un avenir positif ». Réalisons ensemble l'exploit de vivre un moment du futur : drone, biométrie, hologramme, et bien d'autres surprises... Cette année, vous serez aussi les acteurs de cet événement.

Le président Joseph ZORGNIOTTI et l'ensemble des dirigeants du CGA Alsace vous invitent, très cordialement, à venir assister à cette conférence-débat dans une ambiance détendue, agréable et chaleureuse.



AU PROGRAMME

9h15 : CONFÉRENCE-DÉBAT

**« Transformer cette crise
en opportunité »**

11h00 : AGO

Hôtel MERCURE
20 place de Bordeaux, à Strasbourg

REMARQUE

Compte tenu des contraintes exceptionnelles liées à la crise sanitaire (Covid-19) et donc du nombre réduit de places disponibles pour le déjeuner, il nous a paru plus prudent de ne pas l'organiser cette année.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2019.
2. Rapport moral du Président concernant l'exercice 2019.
3. Rapport financier du Trésorier concernant l'exercice 2019.
4. Rapports des Censeurs concernant l'exercice 2019.
5. Approbation des comptes annuels clos en 2019 et approbation du texte de la résolution.
6. Approbation du texte de la résolution relative à l'affectation du résultat net comptable de l'exercice 2019.
7. Fixation du montant définitif de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2019. Approbation du texte de la résolution.
8. Budget prévisionnel relatif à l'exercice 2021 et fixation des montants des cotisations, ainsi que du montant prévisionnel de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2021. Approbation du texte de la résolution.
9. Élection et renouvellement des membres du Comité – 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Collèges.
10. Élection des Censeurs.
11. Questions diverses.

En cas d'empêchement, merci de nous retourner le pouvoir, daté et signé, et en y indiquant la mention « Bon pour pouvoir ».